



Association reconnue d'Utilité
Publique le 18/03/2013
(Préfecture du Bas-Rhin)

Communiqué de presse – 1^{er} octobre 2020 :

Propositions de Pro Silva France : « Pour une politique forestière qualitative et multifonctionnelle »

Plan de relance économique, rapport de Mme la Députée Cattelot sur la forêt et la filière-bois, dépérissements massifs dans certaines régions, propositions d'ONG... les actualités ne manquent pas et les débats s'emballent dans les bureaux des décideurs et des penseurs de la foresterie française ! Pro Silva France est sollicité à tous les niveaux, mais nos idées et propositions, toujours écoutées attentivement, ne sont que rarement reprises dans les rapports officiels... Dommage...

Un plan de relance... qui relance surtout un débat tendu

Les changements climatiques affectent fortement les forêts françaises, en particulier depuis trois ans, avec des images fortes de dépérissements massifs dans les Vosges et dans certains secteurs de plaines. Face à ces constats alarmants et inquiétants, on entend surtout jusque-là la voix de la reconstitution massive et des transformations drastiques, portée par les industriels de la forêt et du bois. Il faudrait raser et replanter massivement, à grands coups d'arguments carbone, puis d'argent public. Pourtant il existe une voie progressive de transformation, dont Pro Silva France avait rappelé une partie des principes lors d'un [communiqué en octobre 2019](#), mais également avec son [« Plaidoyer pour une forêt naturelle de production »](#). L'annonce des 200 millions d'euros disponibles pour la forêt et la filière-bois dans le [Plan de Relance national](#) a continué d'exciter et d'aiguiser les sens des théoriciens de la foresterie française, à la fois du côté des industriels du bois et des conservateurs de la Nature. Le [rapport de la députée Mme Cattelot sur la filière-bois et la forêt](#) est arrivé sur ces entrefaites, de même qu'un certain nombre d'écrits et de propositions émanant des principales ONG impliquées dans la question forestière, notamment le [rapport « forêts françaises en crise »](#). In fine les rapports se suivent et s'empilent mais surtout les rapports de force s'amplifient, avec des opposés qui semblent désormais irréconciliables sur le fond...

Une foresterie désormais binaire et médiatique ? Mais où est la voie médiane ?

Est-on en train d'assister à l'officialisation d'une foresterie binaire, à l'anglo-saxonne, qui propose à la Société des forêts sectorisées et spécialisées : hyper-productives et hyper-artificialisées d'un côté, hyperprotégées avec des zones de mise sous cloche de l'autre ? Les deux stratégies sont-elles censées s'équilibrer ? Est-on en train d'effacer l'Article 1 du Code Forestier, qui garantit et assume la multifonctionnalité des espaces boisés de France métropolitaine ? Où est la voie / voix médiane dans ce panorama ? Où sont les propositions qui mixent écologie et économie sur les mêmes zones, sans chercher à les opposer et encore moins à les satisfaire de manière dissociée ?! D'après nous la Société réclame une foresterie multifonctionnelle et qualitative, pas sectorielle. Les forêts naturelles ET productives existent.

Et pourtant, la sylviculture irrégulière progresse... régulièrement.

La sylviculture à couvert continu offre des avantages conséquents face une large majorité des problèmes et des défis qui se posent aujourd'hui à la foresterie française. Vis-à-vis du climat elle aboutit à la constitution de forêts mélangées en espèces, stratifiées, permettant à la fois de capter du CO₂ dans le bois en production, de maintenir celui stocké anciennement dans les sols par l'absence de coupes rases et d'augmenter la biodiversité par l'apport régulier de bois mort. Elle permet parallèlement l'amélioration de la balance commerciale de la filière-bois, car elle amène à récolter 100% de l'accroissement net des forêts, une fois la phase de conversion terminée, tout en améliorant la valeur du capital, amélioré constamment en qualité et quantitativement toujours mobilisable.

Ce mode de traitement couvre déjà plusieurs millions d'hectares de forêts publiques et privées en France métropolitaine (cf [enquête sur les surfaces gérées en SICPN réalisée en 2015](#), en cours d'actualisation et de complément) et ces surfaces ne font qu'augmenter, à un rythme soutenu par une très forte demande, à la fois des collectivités et des particuliers. Certains y viennent parce qu'ils ne veulent plus de coupes rases ; d'autres y viennent pour la couverture forestière permanente qui protège la production du sol, le micro-climat forestier, maintient la fixation de CO₂, assure et protège les ressources en eau, protège de l'érosion. D'autres encore s'intéressent au rendement financier soutenu et durable, basé sur le respect du capital-bois producteur et son amélioration constante. D'autres y voient une possibilité de créer et maintenir des trames de forêts matures, en présence de bois vivants et morts, de gros bois et plus largement d'écosystèmes forestiers sains et résilients. Bien sûr, ces forêts peuvent être prises dans la tourmente et nécessiter une reconstitution du capital par plantation en plein ou d'enrichissement. Mais celle-ci doit se faire d'abord et avant tout dans le respect du capital sain restant, avec une priorité aux soins à la forêt avant son renouvellement, sans solution systématique et en préservant la valeur écosystémique du milieu, gage de la meilleure des résiliences.

En conclusion nous affirmons que le traitement irrégulier à couvert continu est une alternative réaliste : c'est même certainement LA meilleure des solutions pour intégrer tous les enjeux qui pèsent sur la foresterie française, sur le court, moyen et long terme.

En particulier dans un climat d'incertitudes totales, qui nous oblige tous à imaginer des solutions réversibles, progressives et multifonctionnelles, à la fois productives et protectrices à l'échelle locale.

Pour donner au traitement à couvert continu les moyens de s'amplifier et de s'inscrire durablement dans les territoires, comme le demande la Société, **Pro Silva France émet des propositions présentées ci-après.**



Association reconnue d'Utilité
Publique le 18/03/2013
(Préfecture du Bas-Rhin)

Communiqué de presse – 1^{er} octobre 2020 :

Propositions de Pro Silva France : « Pour une politique forestière qualitative et multifonctionnelle »

Les propositions suivantes (en dehors des propositions propres au développement du réseau Pro Silva et de ses principaux partenaires, présentées en dernier en page suivante) ont été remises à Mme Cattelot, députée du Nord, chargée d'une mission sur la forêt et la filière-bois. Quasiment aucune d'elles n'a été intégrée au [rapport remis au Premier Ministre le 17 septembre 2020](#). Il nous semble donc important de les reprendre et de les préciser publiquement désormais.

De nombreux débats concernent actuellement les coupes rases, pour les interdire ou en limiter les surfaces.

En préalable, Pro Silva France rappelle son positionnement à ce sujet :

- Notre réseau n'est « contre » rien mais bien « pour » des pratiques qu'il juge équilibrées. Manier la carotte nous semble bien plus efficace et intéressant que manier le bâton. Inciter vaut mieux que punir.
- Nous estimons que d'autres peuvent avoir d'autres pratiques, il ne nous appartient pas de les juger, même si **nous rejetons les coupes rases en tant que système institué de traitement sylvicole**.
- Il est des situations extrêmes, de blocage sylvicole, sanitaire ou qualitatifs objectifs (et ce mot a son importance, il ne s'agit pas de couvrir des alibis !) tels que la coupe de l'ensemble du peuplement n'est malheureusement plus que la seule option possible, pour repartir sur un peuplement nouveau
- D'autres associations, réseaux, élus et territoires militent à leurs niveaux pour l'interdiction ou l'encadrement des coupes rases actuellement. Nous leur laissons cet objectif.
- La sylviculture à couvert continu exclut de fait les coupes rases dans son modèle, les rendant inutiles.

Former des opérateurs

Objectif général : avoir des intervenants qualifiés

- Intégration d'une formation à la sylviculture à couvert continu dans toutes les écoles forestières (bûcherons, ouvriers sylvicoles, techniciens forestiers, ingénieurs forestiers), et assurée par des formateurs compétents
- Obligation pour tous d'une formation continue intégrant la sylviculture à couvert continu : formateurs, enseignants, ouvriers sylvicoles, bûcherons, débardeurs, gestionnaires forestiers, aménagistes...)

Favoriser l'emploi et réduire la pénibilité

Objectif général : revaloriser l'image des métiers de la forêt

- Réduction forte des charges sociales sur les salaires faibles et rentrant dans une catégorie reconnue de pénibilité (permettra de meilleures rémunérations et favorisera le recrutement de personnels qualifiés)
- Faciliter la reconversion des métiers "pénibles" avant usure ou droit à la retraite

Développer des filières à haute valeur ajoutée et de la R&D sur les bois de qualité

Objectif général : créer de la marge sur la vente des bois produits par la sylviculture à couvert continu

- Inciter la revalorisation qualitative des bois dans la filière (sciage des gros bois, des feuillus et résineux)
- Soutenir en R&D les PME des métiers du bois local
- Favoriser les PME des métiers du bois
- Encourager l'usage du bois local par rapport aux autres matériaux, autant que possible en circuits courts (orientation des aides publiques et les appels d'offres en ce sens)
- TVA réduite sur tous les produits-bois, a fortiori les bois exploités et transformés en France
- Compléments qualitatifs aux études-ressource et qualification des bois sur pied lors des inventaires IGN – développement de la culture de la qualité dans les inventaires et protocoles de suivi et de quantification de la ressource
- Développer et diffuser largement les méthodes, outils et plateformes spécialisées sur le monitoring opérationnel des forêts traitées en irrégulier
- Réorientation des recherches et des soutiens à l'industrie de transformation au profit de travaux optimisant la qualité intrinsèque des arbres et lots de bois, notamment des gros bois mais aussi la normalisation des nombreux bois feuillus du territoire, ainsi que la création et le développement de marchés spécifiques, accessibles notamment aux TPE et PME
- Inflexion des démarches nationales et européennes de normalisation, en faveur notamment des produits issus des gros bois de qualité. Ces travaux devront porter tout à la fois sur les essences feuillues et résineuses (bois blancs et bois rouges)

Mettre en place des aides et rémunérations cohérentes avec les autres axes de la politique proposée

Objectif général : favoriser et encourager la sylviculture à couvert continu

- Développement d'une politique nationale et territoriale d'aides spécifiques aux actions sylvicoles engageant la conversion à l'irrégulier : diagnostic, PSG, marquage de cloisonnements, martelage en irrégulier (cf Sylvacctes et autres exemples existant en Régions)
- Prise en compte opérationnelle **et** conjointe de **tous** les services écosystémiques et des aménités environnementales (stockage de carbone, biodiversité, fourniture d'eau potable, ...) des forêts présentant une orientation forte à la sylviculture à couvert continu et rémunération de celles-ci
- Orientation des aides à la sylviculture vers une production de bois de qualité plutôt qu'une production de masse (dégressivité des aides, augmentation des taux si tri et valorisation des bois de qualité, suppression des aides à la reconstitution de surfaces coupées à blanc...)
- Encourager les aides à l'investissement en mécanisation de machines légères et porte-outils multitâches, beaucoup plus adaptés à la sylviculture à couvert continu. Création de plafonds dédiés, dégressivité des taux, soutien de la filière de matériels d'occasion...
- Soutenir les exploitations de bois en éclaircie dans les situations topographiques difficiles (pentes raides, coupes à câble...). Développer et soutenir les solutions de reconstitution progressive et appuyées sur les dynamiques naturelles pour les forêts sinistrées (scolytes, tempêtes...)
- Privilégier les rémunérations des intervenants à la vacation (et non plus au pourcentage, qui encourage des travaux coûteux, lourds et la plupart du temps systématiques)
- Limiter les situations conflictuelles des gestionnaires en restreignant leurs activités parallèles (négoce de bois, sciage, pépinière...). Réglementer les conflits manifestes d'intérêt en dissociant les activités de gestion et les activités de négoce, travaux et autres prestations de services associées.

Restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique

Objectif général : c'est la base incontournable d'une sylviculture de qualité et multifonctionnelle

- Suspension des plans de chasse chevreuil et sanglier
- Formation des chasseurs à la sylviculture, en particulier à l'autoécologie et la synécologie des essences
- Suspension du plan de chasse qualitatif du cerf
- Possibilité de tir du chevreuil à plomb
- Interdiction de l'agrainage
- Interdiction des clôtures restreignant le déplacement des animaux (elles cloisonnent l'espace créant des zones à trop forte densité).

Soutenir et développer les actions de Pro Silva France et de ses principaux partenaires nationaux et européens

Objectif général : appuyer le développement du réseau spécialisé historique

- Renforcer les animations territoriales et régionales (journées d'information propriétaires) sur le terrain (appui aux Groupes Régionaux)
- Relance / finalisation des différents projets Labels Bas-Carbone et autres projets de contractualisation de services écosystémiques en cours ou en projet, basés sur la sylviculture à couvert continu
- Développement de cours et de packs pédagogiques à l'attention des formateurs en BTS GF, Bac pro, BP RCF... Animation de formations des formateurs (enseignants, animateurs territoriaux, conseillers forestiers...)
- Formation des gestionnaires en place : création d'un parcours de formation Pro Silva et développement de formations qualifiantes « ouvriers / techniciens / gestionnaires forestiers Pro Silva »
- Réalisation et diffusion de supports de communication visant plusieurs publics (courts-métrages, brochures, réédition livre « La SICPN », rédaction d'un livre grand public, compléments site Internet...)
- Développement et compléments du réseau de placettes permanentes de l'Association Futaie Irrégulière (AFI) et suites de la synthèse technico-économique des forêts-références. Développement et déploiement des outils d'analyse accessibles à tous (plateforme Monitoring Sylwwatch...)
- Développement de la coopération internationale des réseaux Pro Silva, notamment sur les axes Méditerranéens et Atlantique, mais aussi sur la valorisation des services écosystémiques à court, moyen et long terme dans les forêts traitées en sylviculture à couvert continu
- Pérennisation et développement des initiatives Forêt-Irrégulière-Ecole (FIE) d'Auberive et Forêt-Irrégulière-Ecole du Bougès en Cévennes. Développement de ces centres de ressource, supports locaux et nationaux des autres actions. Développer d'autres FIE, représentatives d'autres contextes forestiers.



Pro Silva France, le 01/10/2020

Président : Évrard de Turckheim
7 rue du Modenberg
67110 Dambach
Tel : 06 88 21 90 45
e.deturckheim@cf-expertise.com

Trésorier : Éric Lacombe
4 chemin du Tambour Major
88000 Épinal
Tel : 03 29 34 51
ericlacombe7@orange.fr

Secrétaire général : Marc Verdier
Comité des Forêts
46, rue Fontaine - 75009 Paris
Tel : 01 48 74 31 40
marc.verdier2@gmail.com

Délégué Général : Nicolas Luigi
16 avenue de la tranquillité
04860 Pierrevet
Tel : 06 71 90 16 00
nicolas.luigi@prosilva.fr